

11e OPEN DU VEXIN



12-13-14 JUILLET

REGLEMENT

Ordre de jeu des terrains :

Les champs et attribution des parcours et des départs seront connus lors de la clôture des inscriptions, à savoir le mercredi 10 Juillet 2024.

REGLES SPORTIVES

Le règlement qui suit s'applique sur les 3 parcours, les 3 jours de compétition. Si un point précis n'est pas traité par ce règlement, le règlement général des épreuves individuelles de la FFGolf sera alors pris en compte.

Les voiturettes et trottinettes sont interdites, sauf en cas de présentation d'un certificat médical validé par le comité de l'épreuve.

Les télémètres sont autorisés.

Le temps de jeu réglementaire pour une équipe de 3 joueurs est de 4h30.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants à la date de clôture des inscriptions fixée le mercredi 10 Juillet 2024 à 19h00 :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf (ou d'une fédération étrangère reconnue)
- Disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition, enregistré à la FFGolf avant la clôture des inscriptions.
- Avoir validé son inscription sur la plateforme Digital Event System via le lien d'inscription.

INDEX, SÉRIES ET MARQUES DE DÉPARTS

Tout handicap supérieur à 36 à la date de clôture des inscriptions sera ramené à 36 pour l'ensemble des tours de la compétition. L'index pris en compte sera celui du joueur au Jeudi 11 Juillet 2024.

Les séries retenues seront :

- 1ère Série Messieurs départs blancs index < 15.5
- 2e Série Messieurs départs jaunes 15.4 < index < 24.5
- 3e Série Messieurs départs jaunes index > 24.4
- Série Seniors Messieurs départs jaunes (50 ans révolus)
- 1ère Série Dames départs bleus index < 18.5
- 2e Série Dames départs rouges index > 18.4
- Séries Dames Seniors départs rouges (50 ans révolus)

JEU LENT

Le comité de l'épreuve recommande d'appliquer les nouvelles dispositions du "ready to golf"

DÉPARTS

Le premier tour, les départs se feront par ordre d'index. Le second tour, les départs se feront par ordre des résultats du premier tour. Le troisième tour, les départs se feront par ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours.

Un joueur absent ou en retard se verra appliquer la règle 6-3. Après son heure de départ, il disposera de 5 minutes pour prendre son départ, et s'il n'est pas présent après ces 5 minutes, il sera disqualifié pour le restant de l'épreuve. Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le mode de départs en fonction du nombre de participants.

FRAIS D'INSCRIPTIONS

- **50€** : Membre 5/7 ou 7/7 Gadancourt / Cergy / Les Templiers / SOA détenteur de la carte Gold
- **60€** : Détenteur de la Carte Gold LeClub Golf ou "Tee, Golf & Sun" 2023 à jour
- **130€** : Détenteur de la Carte Classic LeClub Golf ou membre "FREE GOLFEUR"
- **150€** : Tarif Public
- **40€** : Joueur membre dans un UGolf ou Bluegreen ayant moins de 25 ans
- **70€** : Joueur Public ayant moins de 25 ans

CHAMPS DE JEU

Le champs de jeu maximum est fixé à 240 inscrits (tous champs confondus), en cas de dépassement, la sélection sera faite dans l'ordre chronologique de réception des inscriptions sur la plateforme DIGITAL EVENT SYSTEM.

DÉPARTAGE

Pour le classement général brut des 3 tours, si deux joueurs sont à égalité, le départage se fera en fonction des scores du dernier tour. Si l'égalité persiste, seront pris en compte le score des 9-6-3 et dernier trou de la dernière journée. Si le départage n'a toujours pas pu être fait, les joueurs partiront en play-off mort soudaine dans le golfs où ils seront localisés.

REMISE DES PRIX

Une remise des prix générale au cumul des 3 tours aura lieu le dimanche 14 Juillet par série sur chacun des trois golfs. L'absence d'un joueur primé à la remise des prix ou au tirage au sort entraînera la perte du prix et le report de celui-ci sur le joueur suivant dans le classement. Seul le joueur pourra récupérer son prix. Le classement brut et net ne sont pas cumulables, le brut primant sur le net.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera constitué des 3 directeurs des club organisateurs ou de leur représentant direct.